



Nozay, le 20 juillet 2017

Direction générale territoires

Délégation Châteaubriant

Service aménagement

Référence : DC/SA/UVN/AU7023

Affaire suivie par :  
Jocelyne GÉTIN  
Tél. 02 40 79 31 32

## CANAL DE NANTES A BREST

### AVIS AUX USAGERS

- ORIGINE** : Conseil départemental de Loire-Atlantique  
Service aménagement – Délégation Châteaubriant  
Unité voies navigables
- EMPLACEMENT** : sur le canal de Nantes à Brest
- FAIT A SIGNALER** : information des niveaux d'eau dans les biefs  
restriction du mouillage sur le Bief N°17  
(écluse de Melneuf - Guenrouet) à écluse de la Digue (Saint  
Nicolas-de-Redon)
- DATES** : jeudi 20 juillet 2017

Les niveaux sur l'ensemble des biefs sont à l'étiage, excepté le bief N° 17 de Melneuf à la Digue où le niveau est de l'ordre de 6 cm en dessous de l'étiage.

Actuellement, nous ne pouvons pas assurer le maintien du niveau du 17<sup>ème</sup> bief à l'étiage dû à un niveau très faible de la Vilaine qui se situe en dessous du seuil de pompage réalisable.

Les usagers du Domaine Public Fluvial sont invités à réduire leur vitesse et à faire preuve de vigilance en raison de la restriction du mouillage sur le bief N°17.

Ces mesures s'appliquent jusqu'à nouvel ordre.

Pour le Président du conseil départemental  
Le Chef du service aménagement

Thierry MICHAUD